



# CERTIFICAT

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur la résolution 26-095 concernant la désaffectation d'un bien de l'utilité publique en vue d'une aliénation.

Je, soussignée, Martine Bélanger, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci certifie dans le tableau ci-dessous, le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu et, le nombre de signatures apposées :

# de résolution	Nombre de demandes requises au registre pour la tenue d'un scrutin référendaire	Nombre de signatures apposées
26-095	127	0

Que la résolution 26-095 soit réputée approuvée par les personnes habiles à voter.

Lecture faite et annonce des résultats

En foi de quoi, je signe le présent certificat  
À Notre-Dame-de-la-Merci le 5 mai 2026 à 9h

Martine Bélanger  
Directrice générale et Greffière-trésorière